

Consultation de l'offre d'emploi numéro: VDM-26-BPRE-611080

[Postuler maintenant](#)

Description

Titre d'emploi	Apprenti(e)-élagueur(euse)
Organisation	Tous les arrondissements et services de la Ville de Montréal
Destinataires	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
Type d'emploi à pourvoir	Banque de candidatures prévisionnelles
Période d'inscription	Du 4 juin au 15 septembre 2026
Salaire	Taux horaire (2024) : 32,44 \$ Groupe de traitement : 14-007 Le taux horaire sera mis à jour au renouvellement de la convention collective.
Avis de modification	

Catégorie d'emploi: Employé(e) manuel(le) et de métier – Col bleu
Horaire: 36 h/semaine, du lundi au jeudi ou du vendredi au dimanche

Ce processus vise à pourvoir des postes temporaires.

NOTRE OFFRE

Votre mandat

Veuillez prendre note que le certificat de qualification en arboriculture ou la carte d'apprenti(e) sera requis à compter du 8 juin prochain, en conformité avec les nouvelles exigences d'Emploi-Québec, pour exécuter des travaux d'arboriculture.

Vous effectuez divers travaux d'apprentissage sur les méthodes et pratiques d'élagage, le maniement des outils et des appareils sur des arbres situés sur la propriété publique ou dans les parcs, jardins, terre-pleins et autres endroits appartenant à la Ville. Vous devez contribuer à la meilleure conservation possible des arbres en les débarrassant des branches mortes, nuisibles ou dangereuses, tout en respectant leur physiologie. Vous devez également procéder à l'abattage, au boulonnage, à l'haubanage et à la chirurgie.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études professionnelles en arboriculture-élagage
- Permis de conduire classe 5
- Attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP)

- Cette fonction est différente de celle d'élagueur(euse). Vous êtes jumelé à un(e) élagueur(euse). Vous devez faire l'apprentissage continu des méthodes et des pratiques des tâches mentionnées ainsi que de la façon de se servir des outils et appareils auxiliaires nécessaires au travail.
- Détenir votre carte d'apprenti(e) en arboriculture

NOS AVANTAGES

- Des défis d'envergure
- Une carrière au service de la population montréalaise
- Une rémunération et des avantages concurrentiels
- La conciliation travail-vie personnelle
- La possibilité de faire progresser votre carrière

Soyez fière ou fier de travailler pour le premier employeur en importance de la région métropolitaine et la plus importante métropole francophone en Amérique du Nord. La [Ville de Montréal](#), c'est plus de 28 000 talents qui contribuent chaque jour à l'essor de la Ville et à faire la différence pour la population et le bien public.

POSTULEZ MAINTENANT!

En postulant, je consens à ce que le Service des ressources humaines et des communications utilise mes données personnelles à des fins de recrutement et conformément à sa [Politique de confidentialité](#).

Considérant la diversité comme une véritable richesse, la Ville de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. **Merci de vous identifier lors de la postulation.**

Pour en savoir plus sur nos processus de recrutement, visitez <https://montreal.ca/carrieres>. Pour toute autre question, écrivez à dotation@montreal.ca en indiquant le numéro de l'offre d'emploi en objet. Les employés cols bleus de la Ville de Montréal peuvent se référer à l'Intranet pour plus d'informations concernant les **nouvelles** règles de convention collective en lien avec les différents types d'affichages.

Assurez-vous de joindre tous les documents attestant que vous rencontrez les exigences et d'inscrire toutes informations pertinentes pour votre candidature directement dans votre curriculum vitae. Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature est retenue.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

La Ville de Montréal propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières.

Avec son [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et ses [programmes d'intégration en emploi](#), la Ville prend des moyens concrets pour augmenter la diversité au sein de ses équipes de travail.

Inclusive, la Ville s'efforce de réduire les obstacles dans les milieux de travail rencontrés par les personnes en situation de handicap et met en place des mesures facilitant l'accessibilité. À cet égard, des adaptations lors du processus d'évaluation des compétences peuvent être offertes sur demande.

Merci de contribuer à diversifier et enrichir la fonction publique montréalaise!

Postuler maintenant